

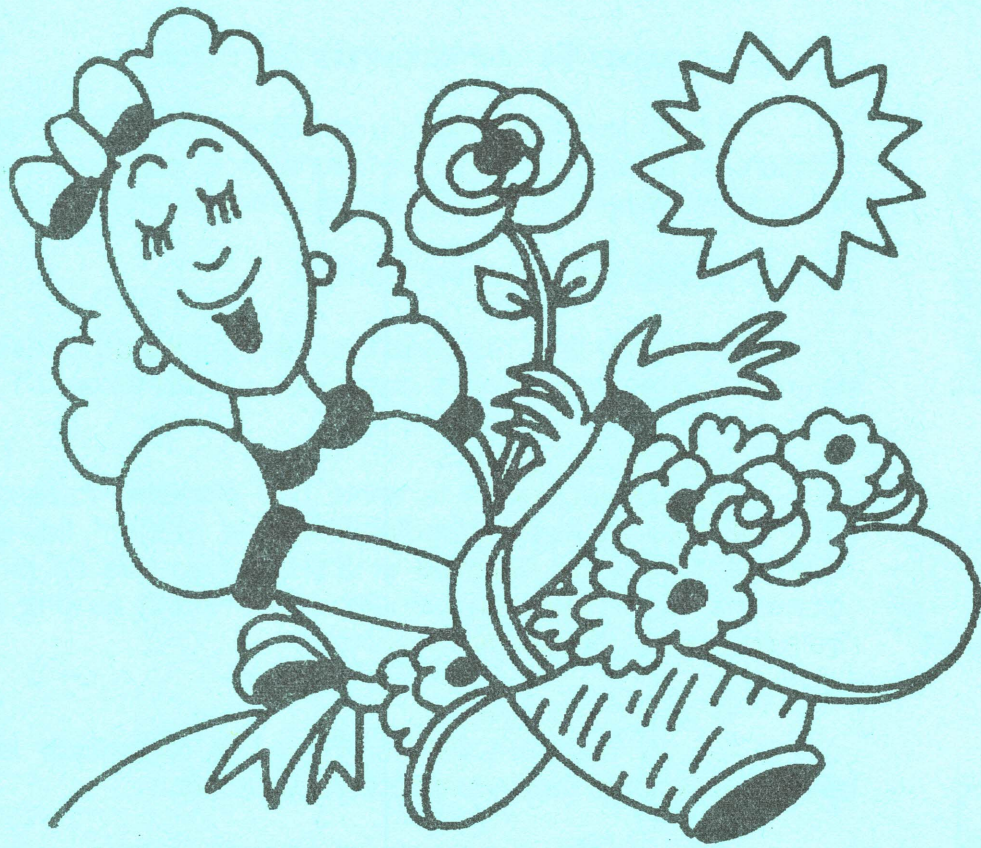
Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

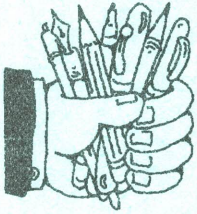
Bulletin Mensuel d'Information

MAI 1999 N°376



EN DIRECT DU CONSEIL

Les élus étaient réunis le 07 mai 1999 sous la présidence de M. JACQUEL, Maire. Excusés : Mme Michèle DIVOUX et M. Dominique GEORGE. Les points suivants ont été examinés :

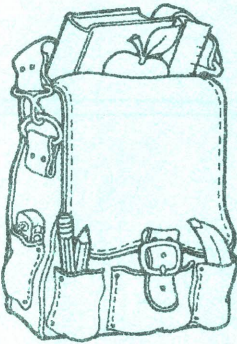


1 Acquisition foncière

Le Conseil décide de procéder à l'achat d'une parcelle boisée de 1.700 m² à la Grande Fin et charge Me VIBRAC, Notaire à RAON L'ETAPE, des opérations utiles. Le Maire est autorisé à signer l'acte d'achat le moment venu.

2 Sentiers pédestres et équestres

Pour répondre à la demande formulée par le PAYS D'ACCUEIL DU DONON, le Conseil s'engage :



- à ne pas aliéner les sentiers et pistes inscrits au plan et les chemins ruraux dits de la Hazèle, de la Côte, de la Maison Ronde, des Grands Fins, du Petit Paris ainsi que les chemins forestiers situés en forêt communale,

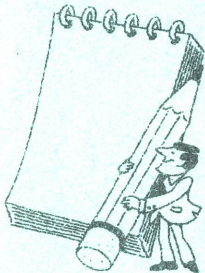
- à accepter un éventuel balisage conforme à celui défini par la Charte Départementale,

- à ne pas les interrompre par des clôtures,

- à prévoir le maintien ou le rétablissement de la continuité des sentiers et pistes, sur voies communales et chemins ruraux lors des opérations d'aménagement foncier et opérations foncières,

- à informer le Conseil Général,

- à avertir les Présidents des Fédérations de Chasse locales de la création des dits itinéraires (équestres, pédestres ou V.T.T.).



3 Vente de Terrain

Le Conseil décide la vente des parcelles cadastrées section C N° 64, 65 et 66 d'une superficie totale de 1060 m², lieu dit "Pré de la Scie" (entre rue de Bellevue et S.N.C.F.) en vue de la construction d'une maison d'habitation (résidence principale) au prix de 25.000 F frais en sus à la charge de l'acheteur.



4 Vente de grumes

Le 09 avril à LUNEVILLE, O.N.F. organisait la vente des grumes de chêne. La Commune a vendu 2 lots :

- Qualité B et C, parcelles 9, 18 et 24 : 86 grumes pour 75 m³.
100.000 F à la Scierie de la Grange.

- Qualité C et S, parcelles 9, 18 et 24 : 169 grumes pour 144 m³.
47.000 F à la Société GEFCO.



5 Etude "Boues" de la future station d'épuration

Faisant suite à l'appel d'offres ayant mis en concurrence 4 bureaux d'études agréés, le Conseil confie à la Société T.V.D. - 5, rue du Coteau à HEILLECOURT l'étude utile. Celle-ci comprend :

- l'étude de faisabilité	20.453 F T.T.C.
- l'étude du plan d'épandage	13.627 F T.T.C.
- l'analyse complète des boues agronomique, ETM et ETO	3.015 F T.T.C.

soit au total : 37.095 F T.T.C.

La Société T.V.D. ayant été déclarée adjudicataire pour une étude similaire sur la Commune de LACHAPELLE, consentira une réduction de 3 % sur le prix ci-dessus.

Le Conseil charge le Maire de constituer le dossier de demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, celle-ci subventionnant l'étude à 80 % sur le montant hors taxe, soit une aide de 24.608 F, la T.V.A. (6.336 F) étant récupérable en 2001, c'est donc au total une somme de 6.151 F qui restera à la charge du budget communal.

6 Location d'un logement communal

Le logement jusqu'ici habité par M. BERNARD, Garde Champêtre, étant devenu libre, le Conseil décide de le remettre en location. Compte tenu des améliorations apportées (double vitrage notamment) et de celles qui vont être faites (pose d'une V.M.C.) et eu égard aux prix pratiqués dans le secteur, il fixe le prix mensuel du loyer à 1.600 F, charge en sus. Un locataire ayant été trouvé, il autorise le Maire à établir le bail utile après état des lieux. Ces décisions sont effectives au 01/06/99.

7 Secrétaire de Mairie

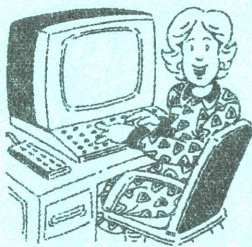
Mme SCHMIDT assure depuis 1990 les fonctions de Secrétaire de Mairie. Compte tenu de ses qualités, elle sera nommée prochainement Adjointe Administrative Principale de 2^{ème} classe. Le Conseil autorise le Maire à engager les procédures administratives utiles en liaison avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour procéder à cette promotion bien méritée.

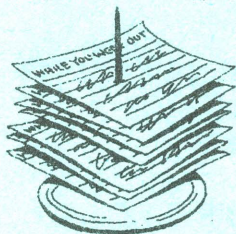
8 Convention de mise à disposition

La mise à disposition d'une période horaire (09h00 / 11h00) chaque jour scolaire d'un employé communal au collège de BACCARAT pour préparer les repas servis aux enfants des écoles de THIAVILLE et BERTRICHAMPS implique la signature d'une convention de mise à disposition avec le collège. Le Conseil autorise le Maire à signer la dite convention.

10 Factures

Le Conseil décide de passer en section d'investissement les factures ci-après, réglées en section de fonctionnement :





4

- Sté AUBRY :	poutrage du grenier	2.144,75 F
- BRICODEPOT	radiateurs, plafonniers,...	2.461,70 F
- SODEL	matériel électrique	4.419,30 F
- CORA	téléviseur, magnétoscope, pour l'école	4.276,10 F

Total 13.301,85 F

11 Intercommunalité

Le Maire et les deux délégués communaux (Mme M.T. GEORGES et M. Michel GEORGES) font le point de cet important dossier. Ils rappellent les diverses rencontres concernant la définition des compétences et l'établissement d'un projet de statuts.

Le 20 avril 1999, lors d'une réunion de l'ensemble des délégués du Canton, la ville de BACCARAT qui jusqu'alors n'avait formulé aucune remarques, observations ou critiques sur le travail d'élaboration des statuts et de leurs compétences a manifesté alors ses exigences. A savoir : prise en compte de la piscine, de la maison de l'emploi, de l'école de musique, d'une future médiathèque. De plus, le Maire de BACCARAT a alors rappelé à diverses reprises son droit de veto prévu par la loi quant à l'adoption des statuts.

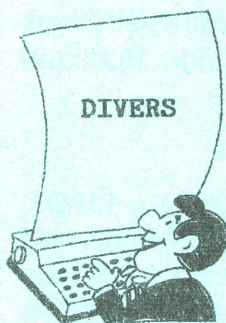
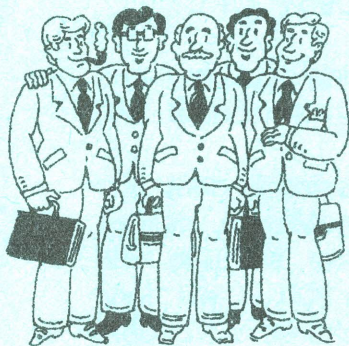
La méthode employée a conduit la quasi-totalité des délégués à quitter la séance. Chacun reste cependant convaincu que la ville chef lieu de Canton a tout intérêt (autant, voire plus que "les patelins" comme certains les désignent de façon un peu méprisante) à constituer une communauté de communes afin de construire ensemble ce qui est nécessaire aux populations tout en bénéficiant des aides et subventions maximales. On peut penser à cet effet que celles-ci à l'avenir seront de plus en plus souvent réservées aux communes appartenant à une intercommunalité, au détriment de celles qui auront fait le choix de rester seules.

Le Maire reste cependant persuadé, malgré les difficultés de l'heure, que le bon sens l'emportera évitant ainsi une crise grave dont toutes les communes, BACCARAT en premier, en sortiraient meurtries pour longtemps.

12 Divers

Le Maire fait le point sur divers dossiers : assainissement (station d'épuration), la grande salle polyvalente, le problème d'affranchissement recommandé du courrier adressé par la D.D.E. aux pétitionnaires disposant des permis de construire et que la D.D.E. souhaite facturer aux communes en contradiction avec les indications données aux élus par l'Association des Maires de France, le Parc d'Activités RAON L'ETAPE - THIAVILLE, etc...

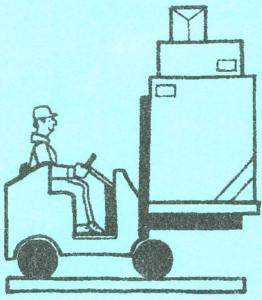
Il répond aux questions et lève la séance à 22h30.



L'ACCUEIL, LA VIE,....

AVEC DES FLEURS



RAMASSAGE DES MONSTRES

La prochaine collecte des objets ménagers encombrants aura lieu :

le vendredi 18 juin 1999

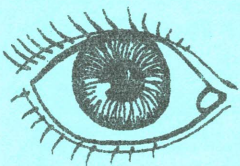
Les objets sont à sortir la veille au soir. Merci.

O.P.A.H.

**O.
P.
A.
H.**

A compter de ce mois, les permanences de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat auront lieu uniquement au Centre Local pour l'Emploi à BACCARAT - 11 bis, rue du Moulin - les vendredis de 14h00 à 15h00.

A ce jour, 3 propriétaires de THIAVILLE ont bénéficié d'aides financières pour réaliser des travaux (2 sont occupants des lieux, le 3^{ème} est loueur). Pourquoi pas vous ? Renseignez-vous, c'est gratuit !

CLIN D'OEIL

* Humour de femmes :

- Quelle est la différence entre un homme et une tasse de café ?

- Il n'y en a pas, tous les deux tapent sur les nerfs.

- Quelle est la différence entre un homme et une tempête de neige ?

- Aucune, on ne sait jamais combien de centimètres il va y avoir et combien de temps ça va durer.

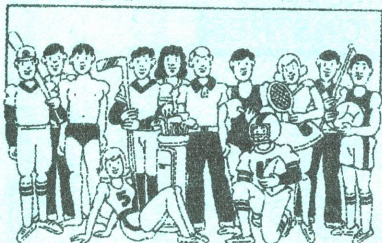
* Un propriétaire de chevaux de course rentre chez lui à l'improviste et surprend la femme au lit en compagnie de son jockey vedette. Réaction immédiate du mari trompé :

- "Je vous fiche à la porte ! C'est la dernière fois que vous montez pour moi !".

C'EST PROPRE... C'EST FLEURI... ALORS C'EST CHEZ VOUS !



PROCHAINES MANIFESTATIONS



13 juin Journée Récompense des Sportifs
20 juin Fête de la Musique R.C.M.

Foyer Rural Thiaville
Foyer Rural Thiaville

LE COIN DES ETOURDIS



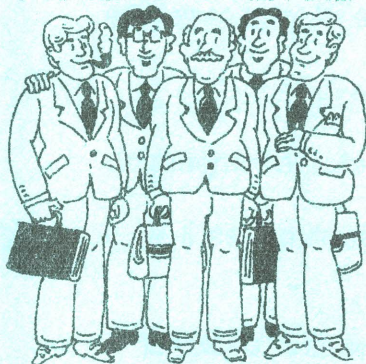
Un foulard neuf a été trouvé le 10 mai 1999 rue de la Côte. Le réclamer chez M. COLOTTE. Tél. : 03.83.71.41.60

COLLECTE DE VETEMENTS USAGES



L'Association des Paralysés de France organise une collecte de vêtements et textiles usagés le samedi 29 mai 1999 au sein de notre commune. Les sacs seront à déposer sous l'abri bus situé en face de la Mairie. Le ramassage s'effectuera dans la journée. Par avance, nous vous remercions pour votre contribution.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



La réflexion concernant l'évolution de l'actuel S.I.V.O.M. vers une Communauté de Communes se poursuit. Le groupe de travail s'est réuni à de nombreuses reprises. Les 13 mars et 20 avril, les délégués des 19 Communes du Canton (Mme M.T. GEORGES, MM Michel GEORGES et Michel JACQUEL pour THIAVILLE) se sont réunis pour élaborer un projet de statuts et en 1^{er} lieu sur les compétences que les communes auraient à transférer à la future Communauté de Communes. Ces compétences pourraient être les suivantes :

1 - Aménagement de l'espace :

- * Elaboration d'une charte de développement et d'aménagement,
- * Mise en œuvre d'un contrat de développement local,
- * Mission de Conseil et de sensibilisation en matière d'aménagement et d'embellissement des villes et villages et de préservation des paysages,
- * Actions de valorisation et de protection du patrimoine naturel.

2 - Développement économique :

- * Action favorisant le maintien, l'extension ou l'accueil des activités artisanales, commerciales, industrielles, agricoles, touristiques et de services.



- * Réalisation, gestion et commercialisation de zones d'activités futures.
- * Actions de promotion du territoire.



3 - Environnement :

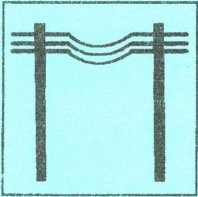
- * Elaboration d'un plan de l'environnement et du paysage,
- * Information et sensibilisation générale à la défense de l'environnement,
- * Collecte et traitement des ordures ménagères.

4 - Logement et cadre de vie :

- * Elaboration de programmes locaux de l'habitat,
- * Elaboration et exécution des programmes de développement local.

5 - Distribution d'énergie électrique :

En liaison avec le Syndicat Départemental d'électricité.

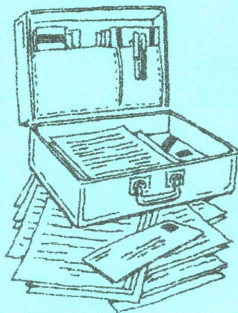


6 - Mandat de maîtrise d'œuvre : assistance, aide, études, montage de dossiers.

7 - Favoriser les actions sociales, culturelles et sportives intercommunales :

Le siège social pourrait être à AZERAILLES ou BACCARAT.

La représentation des communes pourrait être la suivante :



- BACCARAT	12 délégués
- BERTRICHAMPS	4 délégués
- AZERAILLES	3 délégués
- DENEUVRE	3 délégués
- THIAVILLE	3 délégués
- les 14 autres communes :	2 délégués

Total : 53 délégués

Les Conseils Municipaux vont être appelés dans les semaines à venir à se prononcer sur la création de la Communauté de Communes qui pourrait s'appeler "Communauté de Communes du Cristal", et sur l'acceptation des statuts.

Voir article dans la rubrique "En direct du Conseil".

LA MAIRIE SUR INTERNET



Depuis le 21 avril 1999, la Mairie de THIAVILLE SUR MEURTHE possède son nom de serveur sur INTERNET via IDNET à NANCY : <http://www.thiaville.com>. Toute personne branchée sur INTERNET peut donc consulter le contenu de ce site qui est le suivant :

- page d'accueil : **THIAVILLE SUR MEURTHE** : situation géographique, coordonnées du Maire, horaires d'ouverture, numéro de téléphone et de fax.

- 1^{ère} page : **HISTOIRE** : THIAVILLE autrefois avec ses origines, deux figures thiailloises : le Général Joseph PARADIS et le Lieutenant Colonel Jules HOUSSEMENT.

- 2^{ème} page : **ACCES** : plan de situation du village, adresses de restauration et d'hébergement sur BERTRICHAMPS, RAON L'ETAPE et BACCARAT.

- 3^{ème} page : **ECONOMIE** : avec son Parc d'Activité Raon - Thiaville, liste des artisans et commerçants du village.

- 4^{ème} page : **ASSOCIATIONS** : liste des associations avec les principales activités.

- 5^{ème} page : **AILLEURS** : possibilité de se connecter sur le site de l'Association des Maires de Meurthe et Moselle.

Ainsi THIAVILLE, dont le nom est désormais déposé pour le Monde entier, figure parmi les toutes premières communes branchées dans l'arrondissement et son site, modeste certes, a pour vocation essentielle de faire connaître le Parc d'Activités, d'inciter des investisseurs à y venir et des touristes à passer.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés en avril, mai ou juin 1983 sont invités à se présenter en Mairie dès leur 16^{ème} anniversaire afin d'être inscrits sur la liste de recensement militaire.

TRAVAUX D'ENTRETIEN

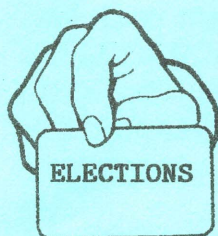
Dans le cadre des travaux d'entretien des routes départementales, un revêtement de chaussée a été programmé sur la route départementale n° 158 sur le territoire de notre commune (carrefour C.C. du pré de la Scie / 158 à l'ouvrage sur 2 x 2 voies vers LACHAPELLE).

Ces travaux consistent à la mise en œuvre d'un tapis mince d'enrobés ayant une épaisseur d'environ 6 cm suivi d'un rechargement des accotements.

La réalisation se fera courant du mois de juin 1999, suivant les conditions météorologiques.



ELECTIONS A LA M.S.A.

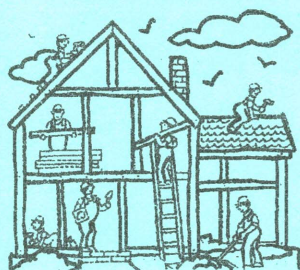


Les élections générales pour le renouvellement des Conseils d'Administration de la Mutualité Sociale Agricole auront lieu le mercredi 27 octobre 1999.

Les listes provisoires des élections sont affichées au panneau d'affichage de la Mairie.

Les personnes désirant présenter leurs réclamations sont priées de se présenter en Mairie avant le lundi 31 mai 1999.

PERMIS DE CONSTRUIRE

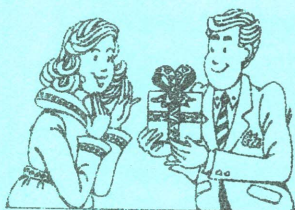


Le 18/12/1998 : dépôt du permis de construire de M. et Mme Alexis MARCOT pour une maison d'habitation sise rue du Moulin à Thiaville sur Meurthe.

Le 08/04/1999 : dépôt du permis de construire de M. et Mme José VERNIER pour une maison d'habitation sise Chemin de Grandrupt.

Le 14/04/1999 : dépôt du permis de construire de M. et Mme Laurent GRANDCLAUDE pour une maison d'habitation sise 14, rue du Général Paradis.

A S'OFFRIR OU A OFFRIR



Vous souhaitez faire un cadeau ou vous faire plaisir ? Des assiettes à l'effigie de Thiaville sur Meurthe peuvent être réalisées sur demande. Deux modèles sont à votre disposition en Mairie au prix de 180,00F le modèle OBERNAI et de 250 F le modèle façon ETAIN Ø 27 . Possibilités de commander ces assiettes en ETAIN véritable.

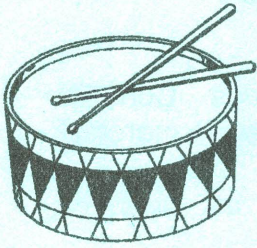
Le paiement se fera à la commande à l'ordre du COMITE DES FETES auprès duquel on peut s'adresser dès maintenant.

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

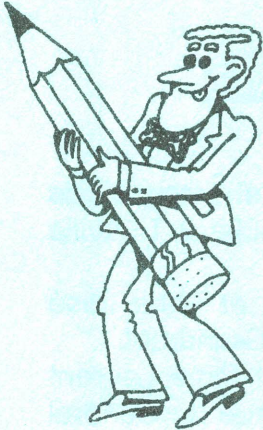
RADIO CANAL MYRTILLE :

L'Association Radio Canal Myrtille organise deux journées au Parc d'attractions **WALLIBI SCHTROUMPFS** les dimanches 29 mai et 06 juin 1999. Nous vous proposons le départ en bus de THIAVILLE, l'entrée et le repas de midi pour seulement 249 F (environ 38 euros). Nous vous conseillons de réserver au plus vite au 03.83.71.42.08 ou laisser un message sur répondeur de R.C.M.



RADIO CANAL MYRTILLE (suite) :

Nous vous rappelons, par la même occasion, que le "Service Association" (messages des soirées organisées par les associations), diffusé sur l'antenne de R.C.M. 97.6 FM n'est pas payant pour les Associations de THIAVILLE SUR MEURTHE et de LACHAPELLE. N'hésitez pas à nous communiquer vos messages en les déposant dans la boîte aux lettres ou en venant nous rendre visite au 2, rue Pierre Pierron.

VOTRE MEMOIRE NOUS EST PRECIEUSE :

A quelques semaines de l'an 2000, il est un projet marquant qui mérite d'aboutir avec votre concours : la réalisation d'un recueil historique. Mais entendons-nous, pas uniquement de l'histoire avec un grand H, mais plutôt notre petite histoire, nos coutumes, les traditions de chez nous, les vrais souvenirs qui laisseront une empreinte durable de ce qu'est et de ce qu'a été notre petite communauté.

Pour mémoriser, concocter et relater ces nombreux épisodes, une petite équipe que nous appellerons pompeusement "Groupe de Travail pour l'Histoire Locale" s'est constituée. Le noyau de l'équipe est composé de :

- | | |
|-------------------|-----------------------|
| - Michel JACQUEL | Tél. : 03.83.71.41.87 |
| - Michèle IZARD | Tél. : L.R. |
| - Roland CUNY | Tél. : 03.83.71.41.15 |
| - Pierre HYPOLITE | Tél. : 03.83.71.40.83 |
| - Michel GEORGES | Tél. : 03.83.71.43.79 |

Bien évidemment, M. Claude BERNARD notre spécialiste qui nous permet de publier chaque mois un épisode de notre histoire locale dans l'Entre Nous (page jaune) sera étroitement associé à cette réalisation.

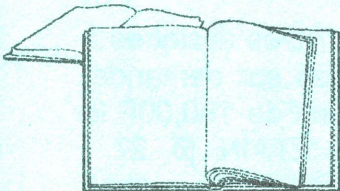
Pour réussir, c'est avec votre précieuse mémoire qu'ils devront compter.

Dès maintenant, n'hésitez pas un instant à nous adresser en Mairie vos témoignages, récits, anecdotes, souvenirs, documents (qui seront ensuite retournés) pour étoffer, vivifier les futures pages de notre propre histoire.

Si besoin est, et quand vous le souhaitez, nos reporters pourront se rendre chez vous pour écouter et saisir ce qui s'est passé hier.

Merci d'avance de votre concours.

Michel GEORGES.

**PORTE OUVERTE :**

Une porte ouverte du 1^{er} verger de la Meurthe, direction de la Chipotte à RAON L'ETAPE, aura lieu le samedi 12 juin 1999 à partir de 10h30.

Venez nombreux visiter le verger en cours de réalisation par l'équipe de stagiaires d'Etude et Chantier de Lorraine.



Directeur : Michel JACQUEL

Dépôt légal : 328/80 Imprimerie : Mairie de THIAVILLE

**Aujourd'hui : L'ORGANISATION MUNICIPALE (1)
THIAVILLE AVANT 1789
LES MAIRES DE FAGNOUX**

1726 : Gérard GEORGEL	1775 : François PARISOT
1737 : Nicolas PHILIPPE	1776 : Etienne POIRSON
1740 : Pierre GEORGEL	1777 : Etienne POIRSON
1746 : Pierre GEORGEL	1778 : Sébastien MARTIN
1754 : Pierre GEORGEL	1779 : Bernard VIOLLE
1756 : Pierre GEORGEL	1780 : Etienne POIRSON
1763 : Dominique LITAIZE	1781 : Sébastien MARTIN
1767 : Dominique LITAIZE	1782 : Sébastien MARTIN
1768 : Claude COLIN	1783 : François LAURENT
1769 : Dominique LITAIZE	1784 : Etienne POIRSON
1770 : Dominique LITAIZE	1785 : Joseph COLIN
1771 : Etienne POIRSON	1786 : François LAURENT
1772 : Sébastien MARTIN	1787 : Claude BIETRY
1773 : Jean POIRSON	1788 : Sébastien MARTIN
1774 : Sébastien MARTIN	1789 : Sébastien MARTIN
	1790 : Sébastien MARTIN

Les Maires sont nommés aux Plaids annaux : ainsi que les officiers.

1773

Création des officiers

Nous avons continué :

Maire à Fagnoux : Jean POIRSON

Sergent à Fagnoux : François PARISOT

Bangard à Fagnoux : Claude BIETRY

Garde de cabarets, hayes vives, clôtures d'héritages et fontaine pour Fagnoux : Humbert PILOT.

1789

Pour Maire : Sébastien MARTIN

Pour Greffier : celui de Thiaville ou La Chapelle

Pour Sergent : Claude PETIT

Pour Garde des fontaines : le Sergent

Pour Grand Bangard : Joseph COLIN

Pour Appréiateurs : Etienne POIRSON et Nicolas PHILIPPE.

1790

Pour Fagnoux

Pour Maire : la personne de Sébastien MARTIN

Pour Greffier : celui de La Chapelle ou de Thiaville

Pour Sergent et Garde de fontaines : Claude PETIT

Pour Grand Bangard : Joseph COLIN

Pour Appréiateurs : ceux de Thiaville.